



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 26 septembre 2020 – Nîmes

Début AG 9h45

Sur les 58 clubs que compte le département (soit 4232 licenciés représentant un total de 1600 voix) , **27 clubs** étaient présents ou représentés, ce qui correspond à **830 voix**.

Pour délibérer valablement l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres (20) ou un tiers de ses voix (534).

Le quorum est atteint

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Gérard DUBOURGET, Président du Comité ouvre cette assemblée générale.

Gérard DUBOURGET remercie Jean Luc ROUGE, Président de la FFJDA, Philippe FARGUES, Secrétaire Général de la Ligue Occitanie et Arnaud LECCELLIER, Responsable Administratif de la Ligue Occitanie de leur présence.

Approbation du procès verbal de la précédente AG du 15/06/2019

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

Lecture du rapport moral du Président (G. DUBOURGET)

Lecture du rapport d'activités du Secrétaire Général (V. MARTIN)

Lecture du rapport financier (V. LADRIERE)

Valérie LADRIERE étant absente pour raison professionnelle, c'est Gérard DUBOURGET qui lit le compte rendu.

Rapport d'activités des commissions

Lecture du compte rendu de la commission enseignement (A. COULET)

Lecture du compte rendu de la commission arbitrage (L. GAUTIER)

M. COULET estime que pour attirer des jeunes arbitres, il faudrait être plus pédagogue avec eux et ne pas leur mettre trop de pression afin de ne pas les perdre.

M. PAUL remarque que certains arbitres manquent de pédagogie vis-à-vis des judokas.

Mme GAUTIER admet que, dans certains cas, il y a eu une mauvaise communication.

Mrs GERMA et LLINARES font remarquer, qu'avant, il y avait un UV, pour les grades, à passer lors d'une journée départementale alors que maintenant c'est le professeur qui signe le passeport. Ils trouvent cela dommage car cet UV pouvait permettre de recruter des arbitres ou commissaires sportifs.

M. SAUTON répond que ce stage n'est pas supprimé, c'est au bon vouloir du club et de son professeur. Le comité peut remettre en place ces stages si les clubs le souhaitent.

M. ROUGE précise qu'il est demandé au Pôle que leurs judokas aient :

- un diplôme d'arbitre
- une capacité d'enseignement
- des cours sur la culture judo

Lecture du compte rendu de la commission médicale (G. DUBOURGET)

M. LLINARES demande si, pour un interclubs, la présence d'un médecin est indispensable.

M. DUBOURGET répond qu'un téléphone est suffisant, mais c'est bien de prévenir les secours de la tenue de cet événement.

Lecture du compte rendu de la commission sportive (A. SAUTON)

Lecture du rapport des commissaires vérificateurs aux comptes (D. DUVNJAK et F. FUZIER)

Les vérificateurs aux comptes demandent à l'assemblée de donner le quitus au comité.

Vote du quitus à la gestion du Comité

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 830 voix

Le quitus de gestion est accordé à l'unanimité

Affectation du résultat : Report à nouveau

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel révisé 2020 (V. LADRIERE)

Valérie LADRIERE étant absente pour raison professionnelle, c'est Arnaud LECELLIER qui lit le compte rendu.

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2021

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

Cotisations clubs

Les cotisations clubs proposées restent inchangées :

Nombres de licences	Montant de la cotisation
-60 licenciés	110€
-110 licenciés	200€
-200 licenciés	260€
+200 licenciés	310€

La cotisation pour la Ligue sera de 1 € par licence.

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

SUSPENSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Avec 27 clubs représentant 830 voix, le quorum est atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut délibérer valablement.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Après lecture des modifications des statuts du comité, quelques explications sont données par M. ROUGE.

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

REOUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Modification du règlement intérieur :

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

Élection du comité directeur

Nombre de sièges à pourvoir au comité directeur : 7

- **Liste bloquée**

Vincent MARTIN donne des précisions concernant les détails du vote.

LISTE n° 1

NOMS DES CANDIDATS(ES)	FONCTION	GRADE
DUBOURGET Gérard	Président	2 ^{ème} DAN
MARTIN Vincent	S.Général	4 ^{ème} DAN
LECHAPT Aurore	Trésorière	2 ^{ème} DAN
BOUDET Julien	Membre	1 ^{er} DAN

Pour : 805
Nuls : 0
Blancs :25

Liste 1 est ELUE

LISTE DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES

NOMS DES CANDIDATS (par ordre alphabétique)	GRADE	VOIX	BLANCS	
COLIN Anthony	2 ^{ième} DAN	825	5	ELU
GAUTIER Laurence	Marron	825	5	ELUE
GERMA Ludovic	5 ^{ième} DAN	825	5	ELU

Sont élus : Anthony COLIN, Laurence GAUTIER et Ludovic GERMA

LISTE DES CANDIDATURES DES DELEGUES NATIONAUX

NOMS DES CANDIDATS(ES)	GRADE	VOIX	BLANCS	
MARTIN Vincent	4 ^{ième} DAN	810	20	TITULAIRE

Vincent MARTIN est élu titulaire

LISTE DES CANDIDATURES DES DELEGUES REGIONAUX

Pas de candidat

Désignation des commissaires vérificateurs aux comptes

Daniel DUVJNAK et Frédéric FUZIER se présentent.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 830 voix

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

M. PAUL pose plusieurs questions lors de son intervention.

Il ne sait pas trop pourquoi le Comité a été mis sous tutelle.

Il trouve que le Gard est abandonné par la Ligue Occitanie. Lors du Grand Prix du Gard, aucun cadre technique de la Ligue n'est présent.

Il précise que M. SAUTON fait un gros travail pour que cela fonctionne bien.

Il trouve regrettable que la Ligue n'ait donné suffisamment d'aide pour le Tournoi de Nîmes qui était la vitrine du judo gardois. Il se demande si c'est une sanction contre le Gard ?

Il demande à M. ROUGE, qui se présente pour un 5^{ème} mandat, quel est son programme.

Sur ce dernier point, M. ROUGE dit qu'il est venu en tant que Président de la Fédération et non en tant que candidat.

Il a de bonnes relations avec M. DUBOURGET et s'engage à régler le problème du cadre technique rapidement. Il n'a le dossier que depuis très peu de temps, mais l'essentiel est qu'il a de bons échos sur le travail de M. SAUTON.

M. FARGUES relate brièvement l'historique du recrutement de ce conseiller technique. Le Comité a choisi un autre candidat que celui désigné par la cellule de recrutement lors de la deuxième session.

Comme l'avait annoncé Frank Opitz à votre Président, en février dernier, nous attendions les élections du département avant de reconsidérer la situation pour trouver une solution, et, nous en trouverons une.

Concernant le Tournoi de Nîmes, il précise que la Ligue donne une subvention de 800 € / jour, la même que pour tous les autres tournois de cette envergure. Il y a également la présence d'un "Cadre".

Le Comité du Gard avait demandé une aide de 12 000 €, ce qui était tout à fait inenvisageable.

S'agissant de l'organisation de ce tournoi sur Toulouse en 2018, il toujours été prévu que ce serait pour une seule fois mais surtout pour ne pas perdre le créneau des catégories d'âges.

La Ligue a ensuite demandé au Comité du Gard s'il souhaitait reprendre le Tournoi sur Nîmes pour 2019, mais la réponse fut négative pour des raisons de financement. C'est alors dans l'Hérault (à Agde) que l'évènement a été repris.

M. LECELLIER indique que, lors du Tournoi 2019 à Agde, il y a eu une perte de 2000 €. La différence est qu'à Nîmes il y a une importante sécurité obligatoire et très chère, ce qui n'est pas le cas à Agde.

M. FARGUES reconnaît que la Ligue est très étendue et que c'est une contrainte. C'est pour cela que des zones ont été créées et qu'elles seront un échelon officiel dans les championnats pour la saison prochaine.

Il indique qu'il entretient de bonnes relations avec M. DUBOURGET et que son action est dans le respect des règlements et textes en vigueur.

M. PAUL indique que, lors des championnats de France minimes à Villebon, ce serait bien d'intégrer des repêchages dans le parcours en tableau afin que les judokas puissent faire plus de combats après un tel déplacement.

M. ROUGE le note et transmettra cette proposition.

M. GERMA demande si il y aura le FND lors des championnats de France minimes. Et, étant donné que le Tournoi katas devient un championnat aura-t-il droit également au FND.

M.ROUGE indique que ce sera fait pour les minimes. Pour les katas, c'est une vraie question, le FND se justifie pleinement mais ce n'est pas encore budgété.

M. CANADAS informe qu'un judoka dénigre les membres du Comité ainsi que les professeurs du Gard.

M. DUBOURGET a menacé de porter plainte s'il continuait.

M. ROUGE précise qu'il peut y avoir une procédure au conseil de discipline mais il faut un dossier.

M. FARGUES indique qu'il y a également une commission de discipline au niveau de la Ligue.

M. SAUTON indique que les entrainements de masse (CPS) dans la salle du stade des Costières, à Nîmes, reprendront le mercredi 30 septembre de 19h à 20h30. Il précise qu'il est indispensable de respecter le protocole sanitaire.

M. FARGUES félicite les élus et M. MARTIN pour la tenue de l'AG ainsi que le partage, par mails, de toutes les informations concernant le Gard.

Il reste très attentif à ce qui se passe dans le Gard. Concernant le manque de renouvellement d'arbitres, il indique que ce problème existe dans d'autres départements.

Il remercie les participants de leur franchise même si elle est un peu abrupte parfois.

Il précise qu'il existe une « cellule de veille » au niveau de la Ligue pour répondre aux éventuelles questions concernant les difficultés rencontrées par les clubs. Cependant le premier échelon de proximité reste le Comité pour certaines interrogations.

En conclusion : cette année 20/21 sera très particulière avec la présence de la COVID 19, il conviendra de rester unis et solidaires.

M. ROUGE indique que la fédération a mis en place un numéro vert.

Il indique que les municipalités et les enseignants font confiance à notre fédération.

Il a été porteur d'une proposition auprès des Ministres de l'Education et des Sports afin que le sport « colle » à l'école (écoles ouvertes = sports ouverts).

Il développe les informations concernant le protocole sanitaire, les divers codes couleurs, ...

M. ROUGE félicite cette équipe et souhaite la meilleure saison possible et indique que la rentrée s'est mieux passée que ce que l'on pensait.

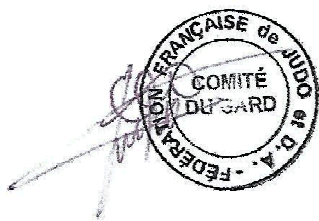
M. DUBOURGET rappelle qu'il est, avec les membres du Comité, disponible et à l'écoute des clubs.

Il remercie les participants et clôture cette Assemblée Générale.

L'assemblée générale est clôturée à 12h30

Le Président
Gérard DUBOURGET

Le Secrétaire Général
Vincent MARTIN



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Vincent Martin, the General Secretary.